



VOS RÉF. Consultation du 06/02/2025
NOS RÉF. 2025_10_PA_PLU_Gratens
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-TOU-SCET-URBANISME
TÉLÉPHONE : 05.62.14.91.00
E-MAIL : rte-cdi-tou-urbanisme@rte-france.com

DDT HAUTE-GARONNE

2 boulevard Armand-Duportal
BP 70001
31074 Toulouse Cedex 9

A l'attention de Mme Bouron
prisca.bouron@haute-garonne.gouv.fr

OBJET : PA – PLU – GRATENS

Toulouse, le 12/02/2025

Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 06/02/2025 relatif au projet arrêté concernant le PLU de la commune de Gratens.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, nous n'exploitons pas d'ouvrage de transport du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension (c'est-à-dire supérieure à 50 kV). Nous n'avons donc aucune observation à formuler.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

**Le chef de service
Concertation, Environnement, Tiers
Centre D&I TOULOUSE**

Stéphane CALLEWAERT

Copie : Mairie de Gratens mairie.gratens.31@wanadoo.fr